

PRODUCTIVITE DE LA BIOPOLITIQUE : BIOECONOMIE

Laura Bazzicalupo

I. Productivité

L'affirmation du paradigme biopolitique comme voie d'accès au pouvoir moderne – pouvoir noué d'une façon immanente à la vie – nous donne la possibilité d'éclaircir son caractère *positif*, au sens du *poser* et du *produire*. Ce caractère est lié à celui de la répression et de la thanatologie¹, mais il reste pourtant doué de traits spécifiques, sur lesquels on doit peut-être réfléchir pour arriver à expliquer le procès de socialisation, et de partage, de la biopolitique. La positivité ou la productivité de la biopolitique touche à la célèbre définition foucauldienne d'un pouvoir qui « fait vivre » et qui prend en charge la vie même, toujours à partir d'une sélection, d'un choix, qui nous oriente vers quelque chose, tout en neutralisant d'autres potentialités².

Or, il faut justement accentuer la catégorie de productivité, afin d'éviter de réduire la biopolitique à sa plate version biologisante, afin d'élargir notre point de vue et de ne pas voir tout de suite dans le racisme et dans les *camps* l'épitomé de la biopolitique contemporaine – tentation récurrente, qui mène l'enquête philosophique à s'interroger sur une *nature* énigmatique. Tout cela est probablement absent du côté positif de la biopolitique, bien qu'il soit nécessaire de rappeler la réversibilité des deux côtés. On pourrait peut-être concevoir cette ambivalence comme une tension théorique entre l'élément économique et l'élément biologique. La promotion de la vie et de son bien-être ouvre *aussi* la voie à la sélection biologique et à sa dérive thanatologique.

La régulation biopolitique est un mode de réorganisation et d'élargissement de l'action gouvernementale, qui arrive à cerner quelque chose qui jusque-là était resté extérieur au pouvoir : la vie biologique. Le sens « productif » de cette régulation nous révèle sa dimension la plus vraie, mais aussi la complexité de sa dynamique, de sa puissance opératoire et la duplicité des procès de subjectivation ainsi induits : c'est un pouvoir de majoration, d'intervention, de surveillance et de contrôle régulateurs, d'organisation de forces pour les intensifier plutôt que pour les restreindre, interdire

¹ Cf. R. Esposito, *Bios. Biopolitica e filosofia*, Einaudi, Torino, 2004. Pour la centralité de la *ratio* économique et pour le refoulement significatif du suicide dans la littérature foucauldienne, cf. F. P. Adorno, *Tra vita e morte. La biopolitica a partire da Foucault*, in E. De Concilio (ed.), *Dopo Foucault. Genealogie del postmoderno*, Mimesis, Milano 2007, pp. 111-122.

² M. Foucault, « *Il faut défendre la société* », Paris, Gallimard-Seuil, 1997, p. 212.

or détruire³. Ce pouvoir joue un rôle actif, productif quant aux attentes, aux désirs, aux besoins. Il implique une nouvelle perspective, qui nous fait passer de la simple conservation ou survie des corps à la promotion affirmative de leur bien-être matériel. L'époque de son éclat et de sa liaison avec l'utilitarisme noue ce pouvoir à l'idée toute moderne de progrès. Bien sûr, ce noyau inscrit aussi dans la même dimension de productivité et de croissance les expériences les plus tragiques de la biopolitique du XX siècle – ce qui ne peut qu'augmenter notre angoisse, au lieu de l'adoucir. Cependant, il faut insister sur la grande complexité et la grande ambiguïté des mots-clés d'amélioration, de progrès, de production, qui caractérisent l'histoire de l'Occident. Le niveau quotidien, matériel, pragmatique, calculateur du biopouvoir ; la sécurité sociale, la législation sur le travail, la prolifération des savoirs statistiques, régulateurs ; les débats sur ce qui est du domaine public ou du domaine privé, sur le commencement de la vie, sur sa tutelle ; les glissements entre assistance et non-assistance, entre dépendance et indépendance ou risque (voire la redéfinition actuelle de la gouvernementalité administrative) ; les choix économiques en matière de politique du travail, d'organisation de la consommation, de partage des ressources, de valorisation du capital humain : tout cela trace l'horizon de sens d'une biopolitique *positive*. Dans son réseau conceptuel, qui peut paraître banal et innocent, se cache le champ d'un pouvoir qui touche aux vies et aux corps, bien en-deçà des opérations de sélection biologique, quoique dans une même dimension, dans une même logique, à la fois instrumentale et économique.

La productivité d'un pouvoir appliqué à la vie ne se justifie pas seulement en raison de la légitimation et de l'importance que la vie acquiert dans une société sécularisée (santé, salut, bien-être). Au-delà, elle s'impose finalement comme une sorte de restructuration active du milieu biologique. La naturalité, le *bios*, est un plan d'immanence où s'inscrivent des individus qui travaillent, qui vivent, qui consomment, à l'intérieur de certains dispositifs (structures hétérogènes des discours, des institutions, des architectures, des lois, des contrats, des mesures de police, des propos psychologiques ou philosophiques) qui agissent sur les individus et qui sont agis par les individus. Ces dispositifs évoquent le *bios*, la vie, sous la forme d'un ensemble de besoins, de désirs, de manque, de faim, en tant que vie insuffisante et menacée. En amont du dispositif productif il y a donc toujours, dans une logique biopolitique, un marge d'obscurité ; la vie s'étale sur un fond de mort ; la production et la croissance, sur un fond de manque. Ontologie et anthropologie du manque restent ainsi le fond de toutes les pratiques occidentales du pouvoir d'augmentation : dans notre gouvernementalité économique, le manque, la faim, répondent encore au chaos et à la violence qui étaient sous-jacents à la société politique d'origine moderne, hobbesienne. Pourtant, c'est la finalité – c'est-à-dire la vie qui réclame sa

³ M. Foucault, *La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p. 183.

défense et sa croissance – à représenter un trait nouveau, qualifiant, *positif*, des dispositifs disciplinaires. Ce trait qualifie leur logique, leur stratégie, et il constitue leur véritable critère d'évaluation. Au-delà des vieilles catégories d'ordre et de justice qui caractérisaient le droit moderne, on trouve alors l'efficacité, la flexibilité, qui s'adaptent à leur objectif. Le rôle central joué ici par la catégorie de productivité, un rôle de définition et d'orientation du champ social au moyen des dispositifs (production politique de l'ordre et de la sécurité ; production économique du bien-être ; production culturelle de subjectivité, d'éducation, d'épanouissement individuel ; production, et reproduction, technoscientifique de la vie), ce rôle manifeste l'option technique et biopolitique de la modernité. La productivité, par ailleurs, est une catégorie éminemment économique. Par conséquent, la biopolitique positive est avant tout une économie, au double sens du mot « économie ».

Premièrement, la logique gouvernementale de la vie est une logique économique au sens de la stratégie d'optimisation. Chaque fois que la vie devient *la cible* du pouvoir, c'est dans une économie du salut que nous sommes. Cela veut dire qu'un pouvoir orienté et structuré par un but extérieur – ce but est aujourd'hui le salut, la santé, le bien-être – exige une logique *économique* pour s'avérer efficace et adéquat à son objet, qui est ici la vie même.

En second lieu, comme Foucault l'a montré, la biopolitique n'est pas seulement une pratique à vocation économique, elle coïncide avec l'économie même, avec l'économie *stricto sensu* : si la vie s'aperçoit d'elle-même, c'est parce que chacun de nous a faim ou soif, ou bien il se sent fatigué, ou bien il a peur, ou bien il est satisfait. L'économie suppose toujours une théorie des besoins et des désirs, sans quoi on ne pourrait ni orienter ni motiver l'action humaine. La béance entre la sensation organique et la médiation culturelle ouvre ainsi la voie à tous les dispositifs de savoir-pouvoir. Nous sommes ainsi en présence d'un agir qui se dirige vers la satisfaction des besoins naturels, selon une logique de maximisation de la satisfaction au moindre coût. Ce champ praxéologique de production, toujours voué à la satisfaction du désir, c'est justement celui de l'économie, qui est un champ d'opérations pratiques en fonction de la vie. Autrement dit, le gouvernement de la vie répond à une logique d'optimisation de la vie. Foucault a tracé la généalogie de ce paradigme économique de gestion et il nous a montré une fois pour toutes que son problème n'est pas celui de légitimer une négation, son problème est celui de « savoir comment dire oui, comment dire oui à ce désir »⁴. Foucault nous a donc montré que ce paradigme d'incitation, flexible et adaptatif, est à la fois lié et opposé au paradigme politique qui est l'effet de la sécularisation théologique. Néanmoins, il faut aussi remarquer que Foucault, tout en introduisant le thème de la gouvernementalité biopolitique, n'a pas interrogé jusqu'au fond le rapport entre la gouvernementalité et

⁴ M. Foucault, *Sécurité, territoire, population*, Paris, Gallimard-Seuil, 2004, p.75.

l'économie, rapport qui devient presque une identité dans le libéralisme contemporain. En fait tout se passe comme si Foucault n'avait pas suffisamment éclairé ou problématisé le court-circuit entre la vie comme telle et la vie produite – le court-circuit de l'immanence qui expose la vie à sa transformation, à sa transformabilité.

II. Foucault

Dans « *Il faut défendre la société* », Foucault nous parle d'un savoir économique-administratif⁵, façon d'étaler l'hypothèse d'un pouvoir non pas juridique, mais économique _ hypothèse développée encore dans *Sécurité, territoire, population*. L'ouverture de ce dernier cours annonce une problématisation de la biopolitique. Cependant Foucault ne parle que de gouvernementalité, terme qui est pour lui, apparemment, un synonyme de biopolitique. L'argument de ce cours est l'économie conçue comme art de gouverner. Le cours de l'année suivante, *Naissance de la biopolitique*, est consacré au « gouvernement économique » du libéralisme, conçu comme technique biopolitique. Avec ses racines pré-modernes⁶, le gouvernement est décrit ici comme un *modus* qui n'est pas décriptable à partir de la simple dichotomie souverain-sujet. Le gouvernement, plutôt, transforme son objet, il l'objectivise en vue d'une subjectivation finalisée à sa croissance et à la maximisation de ses potentialités vitales. Le gouvernement est une pratique articulée, qui ne vise pas simplement la domination. Il vise la production, tout en accordant un certain degré d'indépendance aux gouvernés, objets de sa tutelle *dans leur strict intérêt et pour leur bien-être*. Le gouvernement accorde un certain pouvoir aux gouvernés : on ne gouverne que des hommes libres. Il leur accorde un pouvoir qui est, sinon antagonique, au moins deutéragoniste. Ce pouvoir, bien sûr, le gouvernement devra ensuite le plier dans la bonne direction. Ainsi, le régime de véridiction du gouvernement est, selon la définition de La Perrière que Foucault cite : « la droite disposition des choses, desquelles on prend charge pour les conduire jusqu'à fin convenable »⁷. La *convenance* (la convergence des potentialités subjectives et d'une méthode adéquate) suppose ici un objectif dynamique, expansif. Une fois le vieux problème de la légitimité dissout, le problème est maintenant celui de l'efficacité, celui de la *Wirklichkeit* (de la mise en œuvre, *Werk*). L'être est pensé comme être à l'œuvre : les relations de pouvoir comme moyen d'action ni direct ni indirect, sur les

⁵ M. Foucault, « *Il faut défendre la société* », op. cit., p. 116.

⁶ M. Foucault, *Sécurité, territoire, population*, op. cit., p.119.

⁷ *Ibidem*, p. 99.

autres, mais qui agit sur leurs actions : action sur action⁸. Gouverner, ça veut dire structurer le champ d'actions possibles de quelqu'un d'autre : la dimension praxéologique devient fondamentale, parce qu'elle permet d'éteindre l'obsession pour la soi-disant *nature humaine*. Il n'y a que des procès productifs de différenciation et de transformation. La rationalisation de ces procès vise la maximisation de la vie ; son efficacité est calculée en fonction des coûts. Or, voici ma question, quelle logique, quels dispositifs expliquent le passage progressif du gouvernement pré-moderne à l'économie politique et à l'anarchie du marché d'aujourd'hui ? Peut-on penser à un seul *continuum*, à une seule et même processualité généalogique ?

La généalogie de tous ces dispositifs remonte, en fait, à l'époque pré-moderne du pastorat chrétien et à la relation, opérée par le droit canonique, entre *potestas et benevolentia*. Il s'agit d'un pouvoir qui est « au service » des gouvernés *omnes et singulatim*. Cela implique des techniques personnalisées, des choix gestionnaires, tout comme une enquête sur les biographies, les âmes et les corps⁹. On pousse le procès d'individualisation en direction du conformisme, mais aussi de la méritocratie : c'est toute « une économie des mérites et des démérites »¹⁰. La gestion pastorale produit ainsi des subjectivités fondées sur des discours véridiques. Mais qui connaît la vérité ? Dans le régime pastoral, la vérité est une providence, une *pronoia*, qui dessine une économie du salut, spirituel et corporel, tandis que pour la *Polizei*, c'est le souverain qui connaît la vérité et qui en tire les bonnes conséquences. A cette fin, elle nécessite pourtant une science statistique, ses objets et ses méthodes : il lui faut connaître le nombre exact des gouvernés, leurs besoins, leur alimentation, leur santé, leurs risques, leurs métiers. Tout cela est absolument nécessaire pour prendre des décisions primaires, vitales, qui sont en amont de toute négociation. A l'âge des physiocrates et du libéralisme, on assiste enfin au dernier glissement : la véridiction cesse d'appartenir au souverain, elle apparaît inscrite dans la nature, dans le *bios*, dans un désir (matériel et pourtant vague, à l'instar des « populations » qui en sont l'incarnation) que l'on poursuit dans son propre intérêt. La vérité gît dans l'autorégulation immanente de ce désir, dans les libres mécanismes du marché que le souverain _ comme Foucault le souligne, quand il en fait la condition d'une liberté libérale _ ne connaissait pas et ne connaît toujours pas¹¹. Cette révolution du savoir est en même temps une révolution du pouvoir, qui nous conduit à une socialisation de

⁸ Sur le gouvernement comme pratique consistant à « conduire des conduites », cf. M. Foucault, « Deux essais sur le sujet et le pouvoir », in H. Dreyfus & P. Rabinow, *Michel Foucault: Beyond Structuralism and Hermeneutics*, University of Chicago Press, 1982 ; trad. franç. M. Foucault. *Un parcours philosophique*, Paris, Gallimard 1984, p. 314.

⁹ M. Foucault, *Sécurité, territoire, population*, op. cit., p. 132 ; cf. M. Foucault, « *Omnes et singulatim* » : vers une critique de la raison politique, in M. Foucault, *Dits et Écrits*, vol. IV, Paris, Gallimard, 1994, pp. 134-161.

¹⁰ M. Foucault, *Sécurité, territoire, population*, op. cit., p. 167.

¹¹ M. Foucault, *Naissance de la biopolitique*, Paris, Gallimard-Seuil, 2004, p. 18.

la politique et qui impose un rôle plus actif de la société civile par rapport à l'État. Le critère de la véridiction est donné par l'économie, qui devient le véritable test d'évaluation de l'action étatique, basculant entre interventionnisme _ c'est l'État qui connaît les besoins de la population et qui en promeut la meilleure satisfaction _ et physiocratie, ensuite libéralisme, où les savoirs économiques structurent des sujets actifs, en position de contre-pouvoir, qui réclament moins de gouvernement et plus d'autorégulation (même si, d'une façon paradoxale, ils vont demander à l'État d'assurer la sécurité et la liberté des gens).

Qu'en est-il, à ce moment-là, de l'équation économie-gouvernementalité biopolitique, fondé sur une logique d'efficacité qui disloquait le vivant selon le double code de la dépendance et de la liberté ? Lorsque la véridiction économique se dénoue de la dépendance à l'égard du souverain et commence à revendiquer l'autogouvernement, elle se présente sous forme d'un univers d'individus autonomes, qui sont capables d'un choix raisonnable. Autogouvernement, mot-clé du dernier Foucault, cela veut dire immanence du circuit du *nomos* et du *bios*, du sujet et de l'objet de la *Wirklichkeit*. Mais, voilà le problème, cette immanence s'ouvre encore à la transcendance d'un choix raisonnable, plutôt que d'un désir¹².

N'est-il pas nécessaire, alors, d'aller au-delà de Foucault, afin de problématiser l'immanence d'un point de vue, par exemple, deleuzien ? L'immanence du court-circuit *bios/nomos* dans la gouvernementalité économique, mais aussi dans l'autogouvernement du marché, est en fait quelque chose d'assez énigmatique, parce que l'économie moderne n'est pas née sous le signe de la pure subsistance ; tout au contraire, elle n'est concevable qu'au moment où la simple survie se défile et qu'il s'ouvre, dans le court-circuit besoin-satisfaction, un mouvement dynamique qui pousse activement à la croissance, à l'augmentation de la vie. Qu'est-ce que l'économie moderne sinon une chrématistique ? Cette économie est obsédée par *l'excédent du profit*, qui déchaîne la croissance du cycle productif, et par *l'excédent du besoin*, qui amorce la spirale de la consommation. Un tel dynamisme est, bien sûr, le calque sécularisé de la providence chrétienne, ou il est peut-être l'œuvre de l'*homo faber* et de sa temporalité active, technique, prométhéenne. Quoi qu'il en soit, un tel dynamisme introduit dans le gouvernement économique des vies la puissance mythique de l'idée du progrès : c'est une loi économique qui, suivant sa nécessité, poursuit la richesse comme condition de satisfaction des besoins à venir. Or, abstraction faite de la pulsion ou de l'ascendant culturel qui anime la course au progrès, c'est dans un *plus de vie*, ou dans une *vie majorée*, que le pouvoir s'installe, sous forme de gestion biopolitique de l'augmentation. Il s'y installe en tant que vecteur symbolique qui desserre le circuit non médiatisé entre urgence du besoin et

¹² Cf. L. Bazzicalupo, *Il governo delle vite. Biopolitica ed economia*, Laterza, Roma-Bari, 2006.

du **rééquilibrage** de la subsistance (si un tel circuit *naturel* est, au bout du compte, concevable).

III. Bioéconomie : gouvernementalité acéphale

Mon hypothèse revient à dire tout simplement qu'il faudrait affiner l'analyse des conduites économiques d'aujourd'hui, si l'on veut saisir les traits constants de la gouvernementalité des vies, bien au-delà du dirigisme étatique, voire de la gestion politique de l'économie du *welfare* _ ce à quoi se réduit le moment disciplinaire de la biopolitique¹³. Il s'agit là, à mon avis, d'une voie pour accéder finalement à la forme positive, productive, du biopouvoir, tout en gardant intacte sa problématicité, sans tomber dans un réductionnisme manichéen qui ne voit que le côté tragique de la biopolitique et qui en cache ainsi l'oscillation, dans tous les procès de subjectivation, entre dépendance et autonomie, entre prise en charge et élément excédent. Certainement, il faut se méfier aussi de l'autre extrême : un vitalisme biologique qui nous mènerait à exalter la Puissance affirmative d'une vie immédiatement expressive. Aux yeux de Foucault _ qui a été le premier à éclaircir le noyau conceptuel entre biopouvoir, gouvernement et économie _ la sphère économique-administrative ne devrait être examinée que d'un point de vue institutionnel. Lorsque l'économie à proprement parler, dans sa croissance, devient autonome, elle est immédiatement un test d'évaluation du gouvernement étatique. Du rapport d'extériorité entre véridiction économique libérale et lieu politique de la gouvernementalité résulte ainsi, pour Foucault, la forme actuelle de la biopolitique libérale, qui ne demande qu'une chose, le « moindre gouvernement ». Mais Foucault, en fin de compte, n'analyse jamais le gouvernement stratégique de l'économie (au double sens du génitif), c'est-à-dire les pratiques individuelles, les organismes, les institutions économiques chargées _ suite à la *dérégulation* du marché _ de l'autogouvernement et de l'exercice des nouveaux pouvoirs, parfois ennemis parfois amis de l'État (parce que nécessitant sa protection). Il s'agit bien, là aussi, de pouvoir, de gouvernement : d'un pouvoir sur soi-même (souci et promotion de soi) et d'un pouvoir sur les autres (organisation économique du secteur tertiaire, par exemple). De plus, Foucault oublie le procès de socialisation qui soutient et accompagne la nouvelle *praxis* économique, c'est-à-dire le partage de la finalité de la croissance, qui aujourd'hui augmente énormément le pouvoir biopolitique. La gouvernementalité libérale analysée par Foucault ne semble fondée en effet que sur la limitation de l'excès politique (dans le sens institutionnel, étatique du terme) par la véridiction économique. D'où son effet immunitaire : le coût des

¹³ N. Fraser, « From Discipline to Flexibilization? Rereading Foucault in the Shadow of Globalization », in *Constellations*, n° 2, 2003, pp. 160-171.

libertés d'échange se paye par des dispositifs sécuritaires qui répriment cette même liberté. Le cours des années 1978-79, *Naissance de la biopolitique*, est consacré par exemple, non pas au *welfare* et à l'économie politique, mais aux théories anti-welfare des écoles néoclassiques d'Allemagne et d'Amérique, dont le libéralisme flexible et polymorphe est capable de défendre à la fois *et* l'autonomie de l'acteur économique (du marché) *et* l'intervention régulatrice de l'État, vouée à assurer les conditions d'existence d'une libre concurrence¹⁴. Ici comme ailleurs, l'analyse de Foucault gravite autour de l'antagonisme classique entre économie et politique, entre marché et gouvernement : c'est au fond une analyse d'inspiration *libertarienne*, et anti-étatique.

Donc, le discours foucauldien nous offre une remarquable contribution à la compréhension de la *ratio* économique de la gouvernementalité biopolitique,¹⁵ mais il ne répond pas à toutes les questions, loin de là. La césure entre la praxis gouvernementale d'origine pastorale et l'économie moderne ne suffit pas à expliquer l'autoreprésentation de l'économie moderne. Le ton *libertarien*, dicté par la *découverte* de la mouvance anti-gouvernementale du libéralisme, ne suffit pas à expliquer les ambiguïtés de la *ratio* économique, qui d'un côté affirme la logique utilitariste du pouvoir, de l'autre côté exprime la persistance des traits de dépendance, de normalisation, de régularisation extra-juridique, qui qualifient des rapports hiérarchiques fondés sur la confiance et la compétence. Foucault voulait explorer les effets de pouvoir créés par les régimes de véridiction, mais quelque chose lui a échappé : le *plus de sens* du marché concret, qui contredit *et* la logique abstraite de l'optimisation du marché *et* la soi-disant indépendance des acteurs économiques, dont les procès psycho-socio-anthropologiques sont structurés par le marché concret. L'image néo-libérale (reprise par Foucault) absout le marché de son rapport décisif – et biopolitique – avec le vivant, avec ses besoins, ses désirs, sa créativité, pour tout réduire au rapport vertical entre gouvernants et gouvernés, qui demandent toujours d'être moins gouvernés.

IV. Brèches dans l'immanence

Une fois acceptée l'hypothèse que l'enjeu, aujourd'hui, est celui du cercle vital survie-production-réproduction-bien-être, on pourrait dire que l'économie moderne, aujourd'hui, n'est pas orientée vers la simple survie, mais vers une augmentation de la vie. En fait, ce que l'on appelle vie n'est qu'un discours sur la vie. La biopolitique économique ouvre le *fait* de la vie, déjà incomplet en raison de sa

¹⁴ M. Foucault, *Naissance de la biopolitique*, op. cit., p. 77.

¹⁵ « L'économie... c'est l'analyse d'une activité... l'analyse de la rationalité interne, de la programmation stratégique de l'activité des individus » (*ibid.*, p. 229).

racine désirante, pour le soumettre à une gestion finalisée à augmenter sa puissance. Le corporel, les besoins, les populations ne sont qu'une série de procès, de faits, d'énergies, qui restent tout à fait opaques, impénétrables, sauf à les gérer avec des méthodes pondérées, appropriées, flexibles, autant que l'objet auquel elles se réfèrent. Voilà la persistance du modèle pastoral dans la biopolitique d'aujourd'hui. Le gouvernement économique des vies doit être adéquat, conforme à la norme intérieure des vies, si l'on ne veut pas tomber dans un cercle vicieux et dégénératif. Mais cette norme, supposée intérieure à la vie, est en réalité le fruit d'un savoir objectivant, d'un savoir qui abstrait la généricité des corps singuliers, qui trace et stabilise l'homologation des besoins, qui devine et bâtit les équivalences et les régularités comportementales, grâce à un gouvernement social qui sollicite une participation active. Son autorité garde le souvenir du pouvoir pastoral, de son savoir quant aux buts (régime de vérité qui donne à la biopolitique son véritable sens) et de son perpétuel souci, qui induit en nous une dépendance dans l'accomplissement de notre propre désir : d'un point de vue psychanalytique, on pourrait parler d'un code maternel de l'économie biopolitique, même si son autoreprésentation nie l'*obligativité* du code maternel – souci, dépendance, jouissance gérée de l'autre – à la faveur du code paternel (qui ne veut pas dire forcément paternaliste) de l'autonomie, de la jouissance différée, de la compétition. Autorité conçue comme compétence, mais aussi comme *augmentum*, comme augmentation : la gestion du pouvoir économique est mise à l'œuvre au nom et de la part des gouvernés – usagers, consommateurs, travailleurs – pour primer leur effort, pour satisfaire leurs désirs. La grande stratégie disciplinaire benthamienne-foucauldienne se réfracte dans une myriade d'agences qui stimulent la conduite des consommateurs fiables et créatifs. Nous sommes attirés ainsi dans le cercle de la production-consommation, guidés, sollicités par des intermédiaires qui défendent nos propres intérêts, qui font croître notre productivité, qui réalisent nos propres besoins-désirs de consommation. Personne ne nous oblige, plutôt quelqu'un nous aide à découvrir nos potentialités et nos désirs, ensevelis dans la chair¹⁶. La gouvernementalité décrite par Foucault assume alors un visage nouveau. Il ne s'agit pas d'interventionnisme étatique, mais d'un nouveau principe, annoncé par la révolution marginaliste, le principe de la souveraineté du consommateur, aux désirs duquel on dit oui, tout en les gouvernant d'une façon *soft* et personnalisée. Il s'agit d'un gouvernement pluriel, disséminé, dans lequel nous sommes à la fois agents et agis, toujours douteux qu'une autorité bienveillante ait informé nos propres besoins-désirs. Ces dispositifs gouvernementaux sont caractérisés par un *régime de vérité* qui donne autorité aux experts et qui coïncide toujours avec une *norme immanente*, si bien que la conduite conforme paraît spontanée. Les choix des investisseurs sont conduits par des agences de *rating*, par des *promoteurs* et autres

¹⁶ Cf. G. Deleuze, *Postscriptum à la société de contrôle*, in Id., *Pouparlers*, Ed de Minuit, Paris 2003.

intermédiaires, qui ont la capacité de précéder et de suivre les choix de la population. La praxis, personnalisée par le *marketing*, s'inspire du client (le gouverné) pour favoriser sa *norme immanente*, pour solliciter ses exigences, ses rêves, ses possibilités. C'est tout un réseau de relations de pouvoir qui se déploie ici. Son axe central est constitué, comme dans le pastorat chrétien, par l'expertise, la compétence. Sa vérité, en revanche, gît dans la confiance de celui qui s'y soumet. La complexité de ce jeu, mis à l'œuvre par la logique économique et par la tendance actuelle du marché, qui vise à l'autogouvernement *et* à la manipulation, nous montre comment le problème de la biopolitique croise celui d'une subjectivation plus ou moins assujettie des individus.

Le pouvoir gouvernemental économique tombe désormais au-delà de toute synthèse politique. Le cadre ontologique est celui d'une immanence des forces qui refusent tout essentialisme du Sens, de la Cause, de l'Origine, de l'Ordre ou de la Fin. Il n'y a que des forces disposées dans un jeu variable, toujours situé et conditionné. Il n'y a que des passions, des habitudes, des coutumes, des dispositifs, qui cherchent un ajustement *de facto*, non pas *de jure*. Le gouvernement bioéconomique ne veut pas nous donner une synthèse du monde : le langage, bien sûr, est le langage commun, celui de la logique économique – stratégie, efficacité, gouvernementalité, optimisation, échange, naturalisation des motivations – mais la complexité, l'hétérogénéité, la redondance du sens sont telles que leurs effets, même très puissants, ne sont pas du tout cohérents. On a affaire, plutôt, à une logique qui règle par le déséquilibre¹⁷. N'importe quel déterminisme, *in primis* celui de la « subsumption réelle » du vieux marxisme, trahit la grande complexité productrice du biopouvoir, dans l'illusion de réduire toute la réalité socio-économique à une trajectoire monodirectionnelle.

Au contraire, pour garder les nuances et l'ambivalence de cette réalité, il paraît important de travailler sur la catégorie de production et sur celle de « positif », qui sont propres au dispositif bioéconomique. Ces deux catégories expriment en fait la complexité du système-marché, lieu d'un pouvoir social centrifuge, et du *gouvernement*, lieu des relations et des transformations productrices des sujets, qui en respectent les différents besoins et la différente créativité. Le thème du gouvernement des vies en vient à tourner ainsi autour du procès de subjectivation : autour du thème de l'hétéronomie et de la dépendance, par exemple, mais aussi autour du thème du *novum* et de la contingence (ce qui dépasse une résistance purement réactive). On n'est pas surpris, de ce point de vue, de constater un retour aux données biologiques et à la *nature humaine* de la part de ceux qui essaient d'opposer une « résistance ». En tout cas, au niveau empirique-pragmatique on ne peut pas échapper à

¹⁷ Cf. J.-P. Dupuy, *Ordres et désordres. Enquête sur un nouveau paradigme*, Seuil, Paris 1982, p. 59 et suivantes.

l'hétérogénéité du factuel, à cette combinaison de croyance et d'invention qui est, selon Hume, le signe même de la subjectivité, sa manifestation constante¹⁸. D'ailleurs, sans assumer les risques du naturalisme, il est toujours possible d'élargir les espaces de médiation et de contraste à l'intérieur d'un plan d'immanence qui met hors-jeu l'alternative transcendantalisme/dialectique.

En ce moment, dans la phase actuelle de la bioéconomie, au cours d'une socialisation et d'un partage croissant de la productivité biopolitique, on voit émerger des modalités nouvelles, floues et participatives du pouvoir. Le corps et la vie du vivant, exposés à la manipulation, deviennent le sujet et l'objet du marché. Il faut donc, à partir de là, déchaîner les tensions immanentes à l'horizon de la vie, pour démonter, déconstruire, déstructurer ses dispositifs _ la non-linéarité de la logique économique du gouvernement des vies, qui règle les procès d'une subjectivation active, les rend possibles. Mais il faut se garder d'opérer des simplifications réductrices, qui exagèrent les risques de manipulation ou, au contraire, du pouvoir germinatif. La politique, en dernière instance, c'est justement l'espace des médiations. La notion de vie/nature peut être conçue, de ce point de vue, comme une notion limite, à l'intérieur d'un système beaucoup plus complexe de vérités, savoirs, pouvoirs : une notion qui peut être dépouillée de son *aura* de nécessité. Une telle notion, à l'instar de tout système de véridiction, apparaît finalement comme une notion idéologique, liée étroitement à des discours de légitimation qui visent à faire de la gestion biopolitique une nécessité soustraite à tout choix. Par contre, l'analyse des conditionnements, de la structure augmentative et des mouvements de rationalisation finalisés à la maximisation de la vie, ou bien l'analyse des rapports d'échange commercial saisis comme rapports de dépendance mutuelle _ tout cela dissout cette nécessité, nous montre la pluralité des pouvoirs et livre à nouveau l'économie gouvernementale à la politique.

Pour comprendre le sens de la biopolitique productrice, et donc économique, il faut avant tout comprendre les dispositifs de subjectivation : j'y vois la tâche d'un discours qui, tout en accordant à la logique économique sa dynamique de pouvoir et de véridiction, ne tombe pas dans le dogmatisme axiologique d'un vieux, trop vieux, naturalisme.

¹⁸ G. Deleuze, *Empirisme et subjectivité. Essai sur la nature humaine selon Hume*, PUF, Paris, 1953.